

Deux Centres d'accès communautaire Internet ouvrent leurs portes à Prévost

C'est à la gare de Prévost et à la Maison d'Accueil de Prévost qu'ouvriront dès décembre deux lieux où la population locale et environnante pourront venir s'informer sur les nouvelles technologies de l'information, dont Internet et les possibilités multiples de l'ordinateur.

-Nicole Deschamps-

Des cours de formation de base et spécialisés seront organisés dès janvier 2001, afin de desservir les besoins de la population de tous âges.

Après 2 ans de travail, le comité des Centres d'accès communautaire Internet de Prévost, avec l'appui du Comité de la gare et de la Maison d'accueil de Prévost, ainsi que de plusieurs individus, spécialistes et groupes communautaires, a obtenu une subvention d'Industrie

Canada (PAC) de l'ordre de 40 000 \$ sur 3 ans afin d'équiper les lieux d'accès publics de notre village, et offrir des services d'initiation et de perfectionnement à des prix abordables. Le projet vise l'accessibilité à peu de frais, la démystification de l'informatique auprès de tous les groupes, la création d'emploi et le développement des compétences dans notre milieu. Le comité est formé de Jean-Pierre Durand, Jean-Pierre Joubert, Isabelle Pirro, Pierre Daigneault,

Gilles Pilon, Nicole Deschamps, Pat Trubiano, Denise Pinard et Mélanie Bellefleur.

Horaire des séances d'informations gratuites

- Mercredi matin 10 hres, à la Maison d'Accueil de Prévost (224-2507)
- Jeudi soir, 19 hres, à la gare de Prévost (224-2105).

D'une durée de 1 hre 30, les personnes présentes connaîtront les bases d'Internet, les utilités de ce nouveau médium et une initiation aux possibilités de l'ordinateur. À partir de ces séances, les personnes qui désirent en savoir davantage peuvent s'inscrire à des formations spécifiques (initiation à l'ordinateur, navigation sur Internet et courrier électronique, traitement de texte, traitement d'images, technique, conception graphique web, etc...). Les formations spécialisées débiteront dès janvier. Des heures libres seront également planifiées (pour travaux, recherches, consultation, jeux, correspondance personnelle, numérisation, impression, etc...).

Le comité des Centres d'accès Internet de Prévost.



De gauche à droite : Isabelle Pirro et Jules, Nicole Deschamps, Jean-Pierre Durand (président), Jean-Pierre Joubert, Pierre Daigneault et Pat Trubiano. Sont absents de la photo : Gilles Pilon et Denise Pinard

Inscrivez-vous

Le comité invite la population à s'inscrire aux séances d'informations et à manifester leurs intérêts en téléphonant et donnant leur nom à l'un des 2 centres, ou en nous écrivant par courrier électronique au : caciprevost@videotron.ca

Que vous soyez aux études, au travail, en chômage ou à la retraite, ces formations ou informations s'adressent à tous, jeunes et moins jeunes. Venez vous initier! Pour plus d'informations, contacter Nicole Deschamps, chargée de projet, au 224-5669 contact@inter-actif.qc.ca <http://www.inter-actif.qc.ca>



Logo Centre communautaire Internet

Politique d'information du Journal de Prévost

Modestement et sans prétention, la direction, les membres du conseil d'administration et les collaborateurs du Journal de Prévost adhèrent aux principes suivants qui sont déjà respectés et mis en application dans les grands médias québécois.

1. Tout journaliste collectera la nouvelle, rendra compte des faits et, si son mandat le lui permet, les commentera dans le respect de la vérité.
2. L'information doit être conforme aux faits et de nature à ne pas tromper le public. Elle doit être exacte et complète, c'est à dire que non seulement elle doit être conforme aux faits, mais elle doit comprendre, autant que possible, tous les éléments essentiels de ces faits. Elle doit être respectueuse du droit des personnes à leur vie privée et du droit des institutions et des personnes à leur réputation, sans préjudice à une information libre et la plus complète possible sur toute question d'intérêt public. Elle doit être libre de toute contrainte extérieure. Elle doit être ouverte au droit du public d'exprimer son opinion sur les sujets d'intérêt public.
3. La liberté d'opinion et d'expression consiste dans le droit de tout individu de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, les idées par quelque moyen que ce soit.
4. L'exercice de la liberté d'opinion, d'expression et de presse est essentiel pour la protection des droits des individus et des collectivités.

Mise au point au sujet du Journal de Prévost

Afin de dissiper toute ambiguïté et énoncer clairement sa mission, le Journal de Prévost est complètement et totalement indépendant de la Ville de Prévost, qui à compter de février 2001 sera un annonceur au même titre que tous les gens d'affaires.

La publication dans le Journal de Prévost des activités sportives, culturelles et communautaires sous la responsabilité du Service des Loisirs sera tarifée en accord avec le volume et les tarifs du journal ou pour un montant forfaitaire à être convenu entre les parties. Prévost réalisera ainsi une économie d'échelle importante par rapport au coût de l'ancien journal municipal.

La présente édition de 16 pages fait suite à l'accueil positif exprimé par les lecteurs du premier numéro du Journal de Prévost dont on a souligné le professionnalisme et la qualité graphique de la publication.

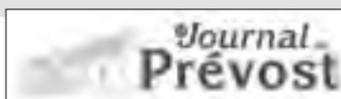
Il ressort clairement que le lancement d'un journal local distribué par la poste à tous les foyers répond à un besoin réel de la population et des annonceurs.

Voilà pourquoi le Conseil d'administration provisoire des Éditions Prévostaises a décidé de publier avant les Fêtes un deuxième numéro. **La prochaine parution du journal aura lieu, dimanche le 21 janvier 2001. - NDLR**

Vous voulez faire paraître une annonce

PUBLICITÉ

Format	nbre. l. ag.	Pouces	Prix noir et blanc	Prix Page Une	Prix* 2 couleurs
Petite annonce	15 l. ag.	1 1/16 x 1 1/16	15 \$	25 \$	20 \$
Carte d'affaires	25 l. ag.	1 1/16 x 1 13/16	25 \$	40 \$	33 \$
Bandeau	125 l. ag.	10 1/16 x 1 13/16	105 \$	160 \$	137 \$
1 colonne	182 l. ag.	1 1/16 x 13	145 \$	----	189 \$
2 colonnes	364 l. ag.	3 15/16 x 13	235 \$	----	306 \$
Une annonce	50 l. ag.	1 1/16 x 3 9/16	50 \$	75 \$	65 \$
Une annonce	100 l. ag.	1 1/16 x 7 2/16	85 \$	130 \$	111 \$
Une annonce	200 l. ag.	3 15/16 x 7 2/16	160 \$	----	208 \$
1/4 de page	225 l. ag.	5 15/16 x 5 6/16	165 \$	----	215 \$
1/3 de page	300 l. ag.	10 1/16 x 4 5/16	210 \$	----	273 \$
1/2 de page	450 l. ag.	10 1/16 x 6 7/16	290 \$	----	377 \$
Pleine page	900 l. ag.	10 1/16 x 13	490 \$	----	644 \$



Date limite pour réserver : **7 jours avant la date de l'édition**
Tarif spéciaux pour un contrat de trois parutions et plus.

* Ce prix correspond aux pages du centre. Calculez 40% de plus que le prix N&B pour la dernière page.

ANNONCES CLASSÉES

15 mots et moins	5 \$
Mots supplémentaires	30 \$

Date limite pour nous faire parvenir votre petite annonce : **7 jours avant la date de l'édition**

Journal de Prévost

Les Éditions Prévostaises
 1272, rue de la Traversée
 Prévost, Qc, J0R 1T0
 Tél.: 450-224-2105
 Téléc.: 450-224-2105 (sur demande)
 Courriel : jdeprevost@yahoo.ca

Mission :

Le Journal de Prévost est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité.

Les Éditions Prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du Journal de Prévost.

AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le Journal de Prévost.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué), doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

Editeur :

Gilles Pilon
gilles.pilon2@sympatico.ca

Rédacteur en chef :

Jean Laurin
jean.laurin@videotron.ca

Directeur technique :

Michel Fortier

Revision des textes :

Ginette Burquel et Jean-Claude Côté

Infographie :

Carole Bouchard

Imprimeurs :

Payette & Simms, St-Lambert

Tirage : 4000 exemplaires

Distribution : Poste Canada

Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec
 - Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 Journal de Prévost